

2020 → 2026

LE NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CDG 88



CARRIÈRES

L'ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISÉ
RETRAITE

CONTRATS GROUPES

MUTUELLE SANTÉ :
RÉSILIATION
INFRA-ANNUELLE

EMPLOI

PANORAMA
DE L'EMPLOI
TERRITORIAL

ÉDITO



Vous retrouverez dans ce nouvel opus une présentation du nouveau Conseil d'Administration du CDG88.

Le mandat 2014-2020 fut plus que riche, avec une activité globalement multipliée par 3 en 6 ans !

Je pense notamment à la création du pôle Santé Sécurité au Travail, à la mise en place des contrats-groupes, à la création de l'agence Compétences & Territoires, aux audits RH et à l'augmentation significative de nos effectifs pour vous accompagner au mieux au quotidien.

Je suis également fier de la mise en place de la formation "Secrétaires de Mairies des Vosges", un cursus éprouvé qui permet de pallier les nombreux départs en retraite aux - quels fait face le département. La communication aussi s'est étoffée afin d'améliorer notre démarche, ce **PANORAMA** en est la preuve !

Il reste encore beaucoup de chemin à faire, avec notamment le lancement de la construction de notre nouveau siège administratif à UXEGNEY. Ce projet réunira l'ensemble des équipes du CDG88 qui œuvre à vos côtés.

Soyez certains que cette construction améliorera sensiblement votre accueil et nos travaux communs. Il va sans dire que cet ouvrage constituera, en cette période de crise, une aide non négligeable pour les acteurs vosgiens du bâtiment !

Enfin, je vous annonce la transmission d'une "feuille de route du nouveau mandat" pour le début de l'année 2021. Nous ne nous reposerons pas sur nos lauriers et vous présenterons rapidement un projet qui répondra aux besoins actuels et futurs des employeurs territoriaux de notre département !

Pour ce premier numéro de 2021, je vous présente mes plus sincères vœux de "Santé" pour cette nouvelle année, qui sera je l'espère synonyme de retour à une situation sanitaire normale.

Au nom de toute l'équipe du CDG88, "Belle et heureuse année 2021 !"

Michel BALLAND
Président du CDG88

SOMMAIRE

CARRIÈRES

L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ RETRAITE

4

EMPLOI

PANORAMA DE L'EMPLOI TERRITORIAL

5

NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CDG88

CONTRATS GROUPES ET DÉVELOPPEMENT

MUTUELLE SANTÉ : RÉSILIATION INFRA-ANNUELLE

6

BILAN SOCIAL 2019

ACCOMPAGNEMENT DE NOTRE ÉQUIPE EN CHIFFRES

SANTÉ ET SÉCURITÉ

7

AIDES MOBILISABLES POUR LE FNP

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION FIPHF

8

AGENDA

ÇA BOUGE AU CDG88



RETOUR SUR

29/09/2020

LE COLLOQUE DES ACP LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Ils étaient près d'une cinquantaine d'Assistants/Conseillers de Prévention (ACP) à participer au colloque organisé par le service Prévention Hygiène Sécurité du Centre de Gestion des Vosges.

3 CONFÉRENCES ONT RYTHMÉ LA MATINÉE.

Une première animée par Céline Keller, responsable du service Prévention Hygiène Sécurité et M. Muller, gendarme de la brigade motorisée des Vosges sur l'accidentologie dans le département et en collectivité.

Patricia Souvais, conseillère en prévention des risques professionnels a ensuite pris la parole pour une conférence sur les précautions dans les déplacements en missions, en trajets, et l'usage des véhicules personnels.

Pour clore la matinée, la signalisation des véhicules, les règles de chargement et d'arrimage sont passées à la loupe par Quentin Labruyère, conseiller en prévention des risques professionnels.

Pas moins de 6 ateliers ont attendu les agents durant l'après-midi : la boîte à outils de la sécurité routière, les différentes vérifications à faire sur un véhicule léger, ainsi qu'un petit jeu afin de comprendre et identifier les angles morts sur un véhicule poids lourd. L'atelier de la voiture tonneau, qui démontre en effet le caractère vital de la ceinture de sécurité, a fait notamment son effet auprès des ACP ! Puis les agents ont pu tester un simulateur d'alcool et drogue munis de lunettes modificatrices de vision et enfin, ils ont pu être sensibilisés à la conduite en 2 roues, moto et vélo.

Après cette journée, les Assistants/Conseillers de Prévention avaient notamment toutes les cartes en mains pour animer dans leur(s) collectivité(s) la semaine de la sécurité routière, deux semaines plus tard.

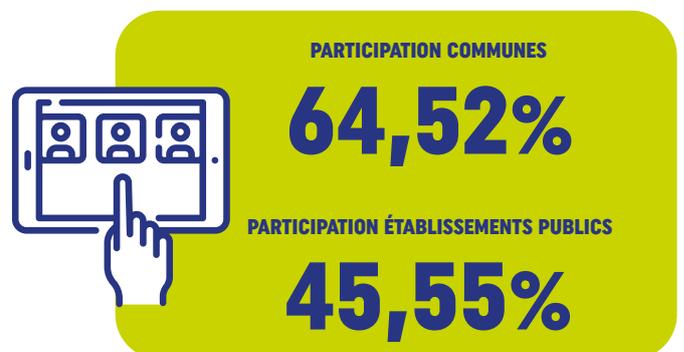
L'USAGE DU VOTE ÉLECTRONIQUE

Des 13 au 20 octobre derniers, les élus vosgiens ont voté pour élire les nouveaux représentants au Conseil d'Administration du CDG88. C'est la première fois que le CDG88 a procédé à l'organisation de cette élection, puisqu'il y a 6 ans encore, c'était la Préfecture qui en avait la charge.

Le choix du vote électronique s'est donc profilé, le système de vote utilisé auparavant par voie postale n'étant plus adapté. Au moyen d'un identifiant envoyé par courrier, l'électeur pouvait se connecter sur une plateforme pour récupérer son mot de passe afin de garantir la sécurité du vote.

La commission départementale de recensement et dépouillement des votes s'est réunie le 23 octobre afin de procéder à la clôture du scrutin et au décompte des bulletins de vote électroniques.

A l'issue de ces opérations, la commission a déclaré la liste "Une Dynamique au service des élus locaux" élue avec 223 suffrages valablement exprimés.



L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ RETRAITE

Le CDG88 propose aux actifs relevant de la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales (CNRACL) à moins de cinq ans de l'âge légal de départ à la retraite, un Accompagnement Personnalisé Retraite (APR).

Sans aucun surcoût pour la collectivité, cet accompagnement, limité à un par agent, se déroule en deux temps :

- ✓ En amont de l'entretien, la phase préparatoire avec la fiabilisation et la qualification du Compte Individuel Retraite (CIR), des simulations et l'analyse des résultats par les gestionnaires retraite du Centre de Gestion des Vosges ;
- ✓ L'entretien personnalisé, qui peut être réalisé par téléphone, en visioconférence ou en présentiel au CDG88 et durant lequel les résultats étudiés par nos gestionnaires retraite sont présentés à l'agent afin de l'aider à déterminer ses futurs droits à pension. Au cours de ce même entretien, l'agent est accompagné dans la création de son espace personnel CNRACL, qui lui permettra, par la suite, d'accéder de manière autonome à l'ensemble des services mis à sa disposition.



Pour obtenir un rendez-vous avec nos gestionnaires retraite

EN LIGNE
formulaire sur www.88.cdgplus.fr ou retraite@cdg88.fr

PAR COURRIER
CDG Vosges, 59, rue Jean Jaurès CS 70055, 88026 EPINAL

Dès réception de ce formulaire, le service retraite prendra contact avec l'agent afin de convenir d'un rendez-vous personnalisé et de définir, avec lui, les modalités de cette rencontre. Le service retraite se réserve la possibilité de contacter la collectivité pour compléter les informations nécessaires à la phase préparatoire.

EMPLOI

PANORAMA DE L'EMPLOI TERRITORIAL PARU EN SEPTEMBRE 2020



La FNCDG et l'ANDCDG ont publié en septembre dernier la 9^{ème} édition du Panorama de l'Emploi Territorial. N'hésitez pas à consulter cette revue, agrémentée de nombreux graphiques caractérisant l'évolution de la fonction publique territoriale dans le pays :

la part d'hommes et de femmes dans les communes, établissements départementaux, régions, et EPCI, la répartition des agents par région et par filière, l'évolution des offres d'emploi et bien plus encore.



CONCOURS ET EXAMENS 2021

Vous pouvez dès à présent consulter le tableau prévisionnel des examens et concours de la Fonction Publique Territoriale pour l'année 2021. Ce tableau vous permettra de renseigner les candidats sur les dates de retrait et dépôt des dossiers de candidature ainsi que les dates des épreuves et les CDG organisateurs. Ce tableau étant prévisionnel, il est susceptible d'être modifié.

RENCONTRES EMPLOI

CONVENTION SECRÉTAIRES MAIRIE

RÉUNION DES MÉDECINS

COUP DE PROJECTEUR

LES AGENTS DU CDG ET LEURS MISSIONS

FORUM DE L'EMPLOI

COFIL ABSENTEISME

COLLOQUE ACP

RÉUNIONS ACP

ARCHIVAGE ITINÉRANT

RÉUNION INFO TRIMESTRIELLE



Troisièmes Rencontres de l'Emploi
02/07/2020 • GIRMONT



Présentation des contrat-groupes 2020-2025
Mutuelle Santé et Prévoyance maintien de salaire en Comité Technique



Colloque des ACP "Mon quotidien d'ACP"
26/09/2019 • ARCHES



Troisièmes Rencontres de l'Emploi
02/07/2020 • GIRMONT



Rencontres RH • Atelier du pôle Carrières et Instances Paritaires
2019 • OPEN 88



Réunion récurrente du pôle Médecine Préventive,
avec notamment les médecins et l'infirmière de prévention, du CDG88



Stand de l'Agence Compétences & Territoires à un Forum de l'emploi
17/09/2019 • GOLBEY



Les archivistes se déplacent chaque jour dans le département
pour remplir leurs missions



Séminaire global du CDG88



Cloralie GOUTANIER-LAMBERT en mission d'archivage
27/08/2019 - AMBACOURT



Le pôle Assurances en Comité de pilotage de l'absentéisme
05/12/2019 - SICOVAD - EPINAL



Signature des conventions de stage pour la formation
des secrétaires de mairies "2020" - 06/01/2020 - EPINAL



Réunion d'information du CDG88
12/12/2019 - LES FORGES



Colloque des ACP "la sécurité routière au travail" - 29/09/2019 - GIRMONT



10/12/2019 - SAINT-LÉONARD



Réunions trimestrielles du CDG88

09/12/2019 - BULGNÉVILLE



Michel BALLAND, président du CDG88 lors d'un CT-CHSCT



Rencontres RH • 2019 • OPEN 88



Présentation des contrat-groupes 2020-2025 Mutuelle Santé et Prévoyance maintien de salaire aux collectivités et agents. • 24/10/2019 • CHATENOIS



Distribution de masques en collectivités lors du 1^{er} confinement



Colloque des ACP "la sécurité routière au travail", la voiture tonneau • 29/09/2019 • GIRMONT



Atelier d'aide à la plateforme PEP'S CNRACL



NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Emre DEMIR
1^{er} Vice-Président



Michel BALLAND
Président du CDG88



Elisabeth BONNOT
2nde Vice-Présidente

Michel BALLAND, président du CDG88 de 2014 à 2020, a été réélu vendredi 13 novembre pour un second mandat.

Emre DEMIR et Elisabeth BONNOT ont également été élus respectivement 1^{er} vice-président et 2nde vice-présidente le jour-même.

Le Conseil d'Administration a été en partie renouvelé.

Le programme de mandat sera exposé au début de l'année 2021.

Une des premières délibérations de cette nouvelle équipe a été le principe d'un gel des cotisations et tarifications pour le prochain exercice 2021.

PROGRAMME 2014-2020 : 100 % RÉALISÉ !

- ✓ Réalisation des objectifs de la mission FIPHF
- ✓ Etablir des calendriers semestriels des instances paritaires : CAP CTP
- ✓ Former les membres titulaires et suppléants des collèges "employeur" CAP/CTP pour une défense optimisée des intérêts des collectivités.
- ✓ Médecine professionnelle: nouvelle modélisation de la surveillance médicale (mise en place à partir de 2015 sur 3 années).
- ✓ Constitution progressive d'une "équipe ressources" au sein du CDG88 pour accompagner les collectivités dans les procédures de reclassement professionnel et de maintien dans l'emploi. (compter 2 ans pour la mise en place de tous les acteurs).
- ✓ Création d'un service de REMPLACEMENT : formation d'un vivier multi-métiers avec stage à l'appui en secrétariat de mairie
- ✓ Renforcement du Conseil en Assurance Chômage : création de dossiers et suivi mensuel.
- ✓ Modélisation de la facturation de ces missions.
- ✓ Renforcement du Conseil juridique en matière de recrutement : formalités administratives, cas de recrutement,... facturation de missions additionnelles (rédaction d'actes ou réalisation de formalités).
- ✓ Information et sensibilisation des collectivités aux différentes réglementations "Hygiène / Sécurité" : formation/information des élus.
- ✓ Mise en place d'une prestation d'évaluation des risques professionnels (Documents Uniques).
- ✓ Sollicitation des fonds et partenaires pour subventionner le début d'activité.
- ✓ Animation d'un réseau de prévention s'appuyant sur les Conseillers et Assistants en prévention des collectivités.
- ✓ Proposer des prestations de suivi en parallèle avec l'évaluation des risques.
- ✓ Accompagnement à l'évaluation des personnels par les collectivités.

Ce thème est l'enjeu du mandat à venir en ce qu'elle oblige les élus à évaluer -sans notation- l'ensemble de leur personnel. Le partenariat avec le CNFPT permettra d'accompagner l'ensemble des collectivités.

- ✓ Proposer des "audits" ou séances de conseil en gestion des carrières qui pourraient déboucher sur d'autres études approfondies (réglementation temps de travail, modalités d'exercice (astreintes, RTT,...), hygiène et sécurité, santé au travail,...).
- ✓ Conseil en PREVOYANCE + SANTE : mise en place d'un groupement pour le risque SANTE en janvier 2016. Suivi du contrat collectif PREVOYANCE.
- ✓ Conseil en recrutement : proposition d'une prestation de conseil en recrutement de la définition du besoin jusqu'au choix des agents (sélection CV, assistance lors des entretiens, rapports d'entretiens, formalités administratives liées au recrutement,...)
- ✓ Accompagner les collectivités dans les procédures contentieuses RH : rapprochement avec avocats spécialisés, prestation de rédaction de certains documents (arrêtés) en matière précontentieuse.
- ✓ Conseil en Gestion de l'absentéisme et Assurance statutaire: audit individualisé, comités de pilotages locaux pour les collectivités de plus de 20 agents CNRACL.
- ✓ Relance du contrat groupe pour la période 2017-2020 (sauf si résiliation anticipée de l'actuel contrat groupe).
- ✓ Proposition d'une prestation d'Inspection-Conseil dans les collectivités : évaluation des risques et préventeur du CDG88.
- ✓ Proposer des audits organisationnels dans les collectivités : dans une majorité de cas, les difficultés psycho-sociales sont liées à une organisation peu performante.

CONTRATS GROUPE

POUR TOUS LES CONTRATS MUTUELLE SANTÉ EN FRANCE ! RÉSILIATION INFRA-ANNUELLE À PARTIR DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2020

En vigueur pour toutes les mutuelles santé dont celle proposée par le CDG88 et la MNT, lorsque l'adhérent totalise plus de 12 mois consécutifs d'ancienneté sur son contrat, il pourra le résilier à tout moment de l'année par tout moyen (simple courrier/formulaire de contact sur le site de la compagnie). Son contrat sera résilié un mois après la réception de sa demande de résiliation.

ÉVOLUTION DU MONTANT DES COTISATIONS

Les "taux de cotisation" ne changent pas et sont garantis pour 2020 et 2021. Néanmoins, le plafond de la sécurité sociale augmente chaque année. Les taux étant calculés par rapport à ce plafond, une évolution du "montant de la cotisation" est à prévoir pour 2021.

Tous les contrats de mutuelles santé en France sont indexés sur ce PMSS !

ASSURANCE PRÉVOYANCE-MAINTIEN DE SALAIRE

Les notices d'information sont disponibles sur le site CDG+

ASSURANCE STATUTAIRE : ADHÉSION EN LIGNE

Les collectivités reçoivent régulièrement des relances par newsletter de la part du pôle, accompagnées d'un diaporama qui reprend la présentation faite en collectivité pour les collectivités qui n'auraient pas participé aux réunions. En parallèle, un lien est envoyé aux collectivités permettant d'accéder au formulaire en ligne. À ce jour, 352 collectivités ont confirmé leur adhésion via le formulaire. L'adhésion peut se faire à tout moment, attention cependant au délai qui est à prévoir pour l'édition des contrats d'adhésion.

Les collectivités de moins de 30 agents CNRACL peuvent adhérer à tout moment pendant la période du contrat 2021-2024, au 1^{er} du mois qui suit la délibération d'adhésion.

BILAN SOCIAL 2019

L'ACCOMPAGNEMENT DE NOTRE ÉQUIPE EN CHIFFRES

519
COLLECTIVITÉS*
ONT RENDU LEUR BILAN SOCIAL
*de moins de 50 agents

82.09%
DES EFFECTIFS VOSGIENS
SONT RÉPERTORIÉS DANS LE BILAN SOCIAL

1657 MAILS
ONT ÉTÉ ÉCHANGÉS
avec les collectivités, l'interrégion, et le
GIP pour l'application Données Sociales

- ✓ **TOUS LES E-MAILS** ont reçu une réponse, soit par e-mail, soit par un appel téléphonique avec un récapitulatif après appel.
- ✓ **20 NEWSLETTERS** envoyées depuis le début de la campagne.
- ✓ **DU 1^{ER} AU 8 JUILLET** : accompagnement de 14 collectivités de plus de 50 agents en 5 demi-journées de visioconférences.
- ✓ **DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 22 OCTOBRE** : 10 journées complètes d'ateliers en présentiel dans tout le département pour 90 collectivités reçues et accompagnées.

LA SAISIE POUR LES COLLECTIVITÉS S'EST TERMINÉE LE 6 NOVEMBRE MAIS LE TRAVAIL A CONTINUÉ POUR L'ÉQUIPE :

- ✓ **ÉLABORATION DU RAPPORT** pour le Comité Technique départemental.
- ✓ **CRÉATION DE SYNTHÈSES** comparées pour les collectivités demandeuses ayant validé leur Bilan Social.
- 🕒 À l'issue de cette campagne Bilan Social, les données collectées permettront d'étoffer le prochain numéro du Panorama de l'Emploi Territorial.



AIDES MOBILISABLES POUR LE FONDS NATIONAL DE PRÉVENTION

Le FNP, créé par la CNRACL, propose des subventions pour les employeurs publics. Ces dernières ont pour cible la mise en place de démarches visant à prévenir les risques, ainsi que d'inciter les employeurs à initier des actions de prévention et d'amélioration des conditions de travail. Toute collectivité avec au moins un agent affilié à la CNRACL et un Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels à jour peut en bénéficier.

Le FNP a défini pour 2019 et 2020 des thèmes prioritaires pour lesquels les montants des subventions sont plus importants (jusqu'à 20 000 euros pour une collectivité entre 1 et 49 agents CNRACL) :



AXE MÉTIERS

les auxiliaires de puériculture, aides à domicile, aides-soignants, ATSEM, police municipale et métiers en lien avec le transport logistique

AXE THÉMATIQUE

les transitions professionnelles et le travail sur écran

AXE STRUCTURES

toutes celles d'accueil institutionnalisées pour personnes âgées

Pour toutes les autres approches possibles, il est également possible de percevoir des subventions, la différence se faisant dans les plafonds de subvention.

DISPOSITIF SPÉCIFIQUE LIÉ À LA CRISE SANITAIRE

1° dispositif de soutien psychologique : les collectivités ayant mis en place un accompagnement psychologique pour les agents ;

2° dispositif d'accompagnement de démarches de prévention relatives à des thématiques spécifiquement mises en lumière ou revisitées durant la crise : valorisation d'actions ayant permis de préserver les conditions de santé des agents.

Dans le cadre du contrat-groupe de Prévoyance Maintien de Salaire, les collectivités adhérentes bénéficient d'une demi-journée où le service PHS met à disposition ses agents pour les aider à monter le dossier de subvention.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION FIPHFP POUR 3 ANS



97.7%
DES OBJECTIFS FIXÉS ONT ÉTÉ RÉALISÉS

pour la dernière convention 2017-2020

Le Centre de Gestion des Vosges bénéficie du partenariat triennal avec le FIPHFP depuis 2013 pour :

- ✓ Assurer l'insertion professionnelle
- ✓ Assurer le maintien dans l'emploi des personnes à handicap dans les collectivités locales vosgiennes.

Une nouvelle convention 2020-2023 a été validée par le Comité Local d'engagement du FIPHFP en octobre 2020.

PLAFOND DE 249 000€

à destination des collectivités territoriales vosgiennes pour les accompagner dans leur **POLITIQUE HANDICAP SUR 5 AXES**

- ✓ **AXE 1** : Qualifier les agents sur le handicap au travail en organisant des sessions de formation,
- ✓ **AXE 2** : Favoriser le recrutement des Travailleurs Handicapés dans la Fonction Publique Territoriale,
- ✓ **AXE 3** : Favoriser le maintien dans l'emploi et le reclassement,
- ✓ **AXE 4** : Favoriser le recrutement de nouveaux apprentis en situation de handicap dans la Fonction Publique,
- ✓ **AXE 5** : Mettre en place une action innovante sur l'élaboration d'un CV-Vidéo, un nouvel outil pour l'insertion des personnes en situation de handicap.



AGENDA

JANVIER 2021 **RENCONTRES DE L'EMPLOI**

FÉVRIER 2021 **RENCONTRES DE L'APPRENTISSAGE**



ÇA BOUGE AU CDG

Harmony GIANNOTTA, ergonome, et **Patricia SOUVAIS**, conseillère en prévention des risques professionnels, se dirigent vers de nouvelles opportunités et ne travailleront plus au sein du pôle Santé Sécurité au Travail. Nous leur souhaitons une belle réussite dans leurs futurs projets. Elles seront remplacées respectivement par **Erwan HEAS** et **Frédéric GAPSARD**.

Maryline FORT a quitté ses fonctions à l'agence "Compétences et Territoires" au 1^{er} janvier. Bonne continuation !

Mélanie CASTRO se consacre à présent à temps plein au service des Missions Temporaires mené par **David LAMBOLEZ** en tant qu'assistante RH.

Havva CEVIK rejoindra également le Pôle Administration Générale du CDG via un apprentissage en BTS.

BRUNO LÉON : NOUVEAU RÉFÉRENT APPRENTISSAGE AU CNFPT

Pour toute question liée au financement des apprentissages et à l'accueil d'un apprenti, n'hésitez pas à contacter Bruno LEON, nouveau Coordonnateur Régional Apprentissage Grand Est et Bourgogne Franche-Comté.

Le CNFPT finance la formation de l'apprenti à hauteur de 50% dans la limite du montant fixé par le barème.

LA PROCÉDURE EST SIMPLE : RENDEZ-VOUS SUR LE SITE DU CNFPT POUR PLUS D'INFORMATIONS :

https://www.cnfpt.fr/se-former/former-vos-agents/accueillir-apprenti/national#5_choses_a_savoir



 Bruno LEON : bruno.leon@cnfpt.fr



P
ANO
R
ama

www.88.cdgplus.fr

 @centredegestion88



Ne pas jeter sur la voie publique

Conception & crédits photos : CDG88

Impression : Imprimerie PEGAS'PRINT (88270 Derbamont)

Tirage : 2 500 exemplaires